

Image not found or type unknown



Secret bancaire et héritiers

Par **Guion roger**, le **19/07/2012** à **19:04**

Suite au décès de ma mère **après deux mois de coma**, la banque Allianz invoque le secret bancaire pour ne pas me fournir les mouvements sur le compte de cette banque. Le notaire à eu la même réponse. Les autres banques n'ont pas fait de difficultés.

Comment puis-je faire pour avoir ces éléments et savoir si il n'y a pas eu de malversation de la part de la personne qui s'en occupait.